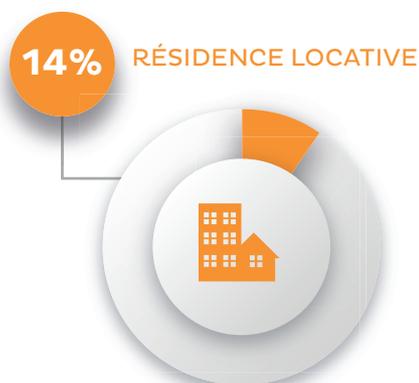
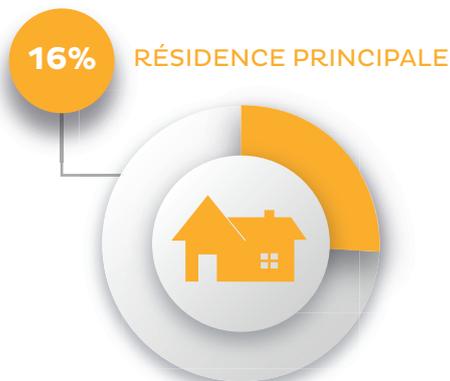


## DES PRIMO-ACCÉDANTS TOUJOURS PLUS PRÉSENTS SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER

En réalisant leurs projets d'accèsion à la propriété, les primo-accédants qui représentent 68% de la clientèle Cafpi en septembre aident au maintien du dynamisme du marché immobilier.

## RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



# PROFILS DES EMPRUNTEURS



## PRIMO-ACCÉDANTS

La durée d'emprunt moyenne poursuit sa hausse et permet aux primo-accédants de conserver leur pouvoir d'achat. Alors qu'en août les primo-accédants empruntaient en moyenne 217 600 € sur 283 mois, en septembre, le montant moyen emprunté est passé à 224 900 € sur 285 mois pour un effort consenti de 5,59 années de revenus.



## ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants, le montant moyen de l'emprunt a légèrement augmenté en septembre pour atteindre 344 500 € sur 260 mois pour un effort consenti de 6,79 années de revenus, contre 341 700 € sur 257 mois en août.

224 900 €

EMPRUNT

344 500 €

5,59 années de revenus

ACQUISITION

6,79 années de revenus

81,9 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

88,1 %

# MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



## PRIMO-ACCÉDANTS

217 600 € / 283 MOIS

AOÛT 2019

224 900 € / 285 MOIS

SEPTEMBRE 2019



## ACCÉDANTS

AOÛT 2019

341 700 € / 257 MOIS

SEPTEMBRE 2019

344 500 € / 260 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS PASSE À **224 900 €** SUR 285 MOIS.

CHEZ LES ACCÉDANTS À L'INVERSE, IL PASSE À **344 500 €** SUR 260 MOIS.

# ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

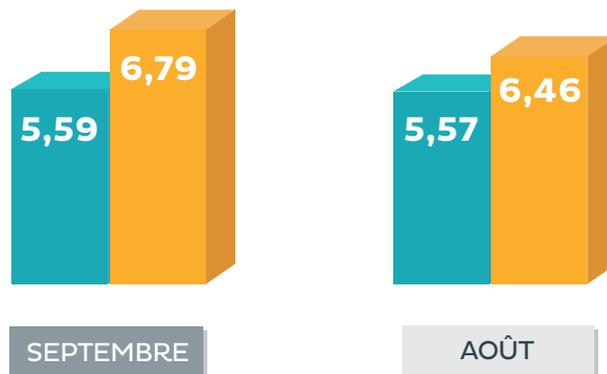
## LES CHIFFRES DU MOIS DE SEPTEMBRE



Le prix du bien représente **5,59 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **6,79 années** de revenus.



## ACQUISITION DANS L'ANCIEN



### PRIMO-ACCÉDANTS

81,8%

AOÛT

81,9%

SEPTEMBRE



### ACCÉDANTS

87,4%

AOÛT

SEPTEMBRE

88,1%

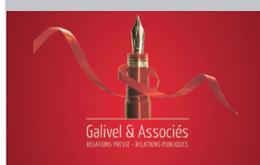
L'ANCIEN REPRÉSENTE À PRÉSENT **81,9%** DES ACQUISITIONS DES PRIMO-ACCÉDANTS.

IL S'IMPOSE ÉGALEMENT CHEZ LES ACCÉDANTS AVEC **88,1%** DES ACQUISITIONS.

### CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr).

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS  
Carol Galivel / Gaëtan Heu  
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03  
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

CAFPI - Philippe Taboret  
Directeur Général Adjoint  
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18  
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
[p.taboret@cafpi.fr](mailto:p.taboret@cafpi.fr)

**CAFPI** %  
EXPERT EN CRÉDITS

ACQUISITION OCTOBRE 2019

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : [cafpi@cafpi.fr](mailto:cafpi@cafpi.fr) S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) - Document réservé aux professionnels.